



Augmentation dette locapass

Par **steph3909**, le **23/01/2023** à **14:47**

Bonjour,

Suite à des loyers impayés, j'ai bénéficié de la garantie loca pass (action logement en 2015 et 2016).

Mes loyers sont depuis à jour mais j'ai toujours une dette de 2800€ auprès de Action Logement.

J'avais un échéancier que je n'ai pas pu respecter. Je viens d'aller voir sur mon compte en ligne, (astria) pour régler une petite somme et là je vois que la dette est passée de 2800€ en 2021 à 8700€ ! Je ne comprends pas alors que je n'ai plus de retard de loyer depuis au moins 2 ans et que mon bailleur (social) ne me réclame rien.

Merci par avance pour votre réponse.

Par **youris**, le **23/01/2023** à **15:23**

bonjour,

à la dette initiale, s'ajoutent toujours les frais de recouvrements et les intérêts.

mais l'augmentation que vous indiquez, est surprenante.

renseignez-vous auprès d'Action Logement.

Salutations